

## **25ème Conférence des Coordinations Locales du jeudi 21 septembre 2023 de 13h30 à 15h**

**Prochaines conférences le lundi 16 octobre 2023 de 13h30 à 15h  
le jeudi 16 novembre 2023 de 13h30 à 15h  
et le lundi 11 décembre 2023 de 13h30 à 15h**

**Participants :** Coralline MOUTENET pour Chambéry; Audrey PASQUIER Hélène CHOMIKI, Thierry DECOR pour Strasbourg; Marion NOEL pour Charleville-Mézières; Laurence GEHIN pour Epinal; Aude COUDRETTE, Céline EMELIN pour Nîmes; Claire-Lise CHENARD pour La Roche sur Yon; Laëtitia VALENSISI pour Marseille; Emilie BEUDAERT pour Dainville, Catherine ARRIGONI et Cécile PAGES pour Perpignan; Marion du PELOUX pour Avrillé; Anita CROCHET et Mireille ROZE, pour l'ECNP.

### **Ordre du jour :**

- Vos actualités
- Vos questions
- Critères de changement de statut : interruption ou sortie (perdu de vue) ?
- besoin de votre liste des expérimentateurs secondaires (professionnels libéraux) pour envoi du fichier de contrôle à la CNAM

---

### **Points évoqués :**

- *un été majoritairement bien chargé,*
- *difficulté du suivi des enfants sortis de l'établissement*
- *et si un enfant est adopté ?*
- *perdu de vue : dans quelle situation faire évoluer le statut de l'enfant ?*
- *liste des libéraux à transmettre svp*

---

### **VOS ACTUALITÉS, VOS QUESTIONS**

**Avrillé :** présentation de Marion du PELOUX coordinatrice locale. Mme du PELOUX est puéricultrice, elle prend le relais d'Anita CROCHET, qui a intégré l'ECNP pour assurer la coordination nationale ESPER et délivre toujours la formation pegase.

Beaucoup d'inclusions cet été en lien avec les nombreux accueils à la pouponnière, et donc beaucoup de départs aussi : découverte de l'accompagnement à l'extérieur de la structure. Accompagnement d'un PEAD : présentation du programme PEGASE à ce service de PEAD, et présentation à la famille de l'accompagnement de leur enfant dans le cadre de PEGASE.

**Ardennes** : Marion NOEL. Plusieurs retours d'enfants à domicile dans le cadre de PEAD, avec la difficulté des délais de mise en œuvre du suivi par les services de PEAD (environ 6 mois). Cette modalité de placement nécessite un accompagnement soutenu des parents dans le remplissage des questionnaires. Services entrés dans PEGASE : SAF, PEAD, Aujourd'hui tous les enfants continuent d'être suivis par le programme PEGASE. Mme NOEL court beaucoup après les ASQ à récupérer.

**Epinal** : Lauren GEHIN. 29 inclusions, dont 7 enfants sortis de la structure. avec un besoin soutenu de relancer les maternants lorsque les enfants ont quitté l'établissement. Cela nécessite d'adapter le suivi : interpellations importantes des assistants familiaux qui identifient la CL comme l'interlocuteur privilégié autour de la santé. Plusieurs suivis en PEAD et après restitution qui se poursuivent. La coordination des enfants à l'extérieur de l'établissement nécessite beaucoup de temps : récupérer les RDV en temps et en heure ainsi que les ASQ. Mme GEHIN a accompagné les éducateurs autour des récentes inclusions : avec un focus sur les expériences adverses pour faire du lien avec l'accompagnement de l'enfant au quotidien, et aussi sur les questionnaires de développement comme support de travail avec les familles.

Alerte du côté du CH d'Epinal : certains médecins font remonter que PEGASE leur prend beaucoup de temps. Point de bilan qui va être programmé pour identifier ce qui se passe réellement.

**Marseille** : Laëtitia VALENSISI. Création d'un PEAD qui a modifié la donne des rouages du fonctionnement PEGASE. Temps de CL chronophage, en binôme avec la puéricultrice de ce service.

Difficultés autour de l'été dans la prise de RDV : comment gérer les congés de chacun pour respecter les périodes de passation des bilans ?

71 enfants inclus, dont 44 sortis (limite des médecins de PMI dans le suivi des 44 enfants sortis) : Mme VALENSISI cherche à intégrer dans le réseau PEGASE des médecins généralistes (1 médecin coopté qui fait aussi partie du réseau Cocon). Familles d'accueil et parents très parties prenantes dans le respect des délais pour les questionnaires de développement. Pause aussi dans le développement du réseau au regard des congés de chacun : priorité mise sur cet axe depuis la rentrée, avec deux psychomotriciennes recrutées dont une qui fait partie du réseau Cocon (réseau de suivi des prématurés, avec soins en orthophonie, kinésithérapie, psychologie et ergothérapie). Travail en cours entre les doublons de Cocon et PEGASE : impulser la

coopération entre ces deux réseaux. Une réunion est prévue en octobre prochain sur le territoire des Bouches du Rhône.

**Nîmes** : Aude COUDRETTE. Difficultés dans les inclusions au regard du contexte de l'été. L'un des médecins ne vient plus à la pouponnière pour faire les bilans, médecin qui a été en congés, pas de véritable temps dédié de CL PEGASE. L'activité des infirmières et puéricultrice s'est embolisée par la gestion du quotidien de la pouponnière.

**Chambéry** : Coraline MOUTENET. Mise à jour des dossiers en début d'été, mais depuis août il ne s'est rien passé. Plus de médecins à la pouponnière et difficultés de recrutement sur le foyer : les médecins de PMI ont pris le relai sur cette période. Pas véritablement de temps dédié PEGASE, donc pas de disponibilité pour la CL au regard de la charge de travail sur la pouponnière. Pas de comptable pour gérer le paiement des consultations aux professionnels du réseau, ce qui impacte l'entrée des professionnels de soins précoces dans le réseau. Un comptable va être très prochainement recruté. Enfants qui ont quitté la pouponnière : pas de possibilité d'assurer le relai des soins. Contingences RH qui impactent considérablement le Programme.

**Strasbourg** : Mme PASQUIER. Une personne de moins en CL du fait d'un départ en retraite non remplacé de Geneviève Boos et du contexte de l'été très chargé. Le travail de développement du réseau va se réamorcer. Sollicitation auprès de la PMI de la mise à disposition de locaux pour que le médecin PEGASE puisse réaliser les consultations. Le suivi se passe bien avec les enfants accueillis en MECS (SOS Village d'Enfants par exemple). Mise en place d'une sorte d'équipe mobile où le médecin se déplace au plus près du lieu où vit l'enfant.

Question sur un enfant qui a été confié en vue de l'adoption : pas de frein à la poursuite du suivi si les parents adoptifs donnent leur accord pour que l'enfant continue d'être suivi dans le cadre du Programme PEGASE. MR c'est la 1ère fois que cette situation se produit depuis le début du programme, à vous de voir ce qu'il va être possible de faire, en tenant compte des positionnements de votre hiérarchie et vos tutelles départementales.

Hélène CHOMIKI : un accueil de jour va fermer sur décision du Département. Une famille refuse de poursuivre le suivi dans le cadre du Programme PEGASE, trop forte connotation en protection de l'enfance.

**La Roche-sur-Yon** : Claire-Lise CHENARD. Beaucoup de travail aujourd'hui car beaucoup d'accueil au mois d'Août 2023. A perdu son binôme, mais davantage de temps d'accorder par la direction pour PEGASE : intérêt d'un binôme pour assurer la continuité du suivi PEGASE. Difficultés pour faire les MAJ des dossiers de l'enfant : course à l'information très chronophage. Mme CHENARD a constitué un tableau indiquant quels professionnels suivent l'enfant lorsqu'il a quitté l'établissement : à la sortie de l'établissement, idée d'adresser un mail aux professionnels qui suivent l'enfant pour

informer que la CL continue de suivre l'enfant jusqu'à ses 7 ans et a besoin d'avoir accès aux informations sociales et scolaires le concernant dans le cadre du programme PEGASE (mail à l'intention du gestionnaire administratif du dossier de l'enfant). Modèle de documents à construire par l'ECNP ?

**Dainville** : Emilie BEUDAERT. Visite de Mme Charlotte CAUBEL dans leur établissement, ELLE a été très intéressée par le programme PEGASE (présentation de 30 minutes). 48 enfants inclus et 4 à inclure, mais pas de temps suffisant pour le faire. 28 sortis. Le suivi se passe très bien, très en lien avec les assistants familiaux. Difficultés dans l'accompagnement d'un enfant, car famille qui ne souhaite plus revenir sur le lieu de placement pour les bilans médicaux, restitution chez sa mère dans le Nord : le suivi va certainement s'interrompre. Mme BEUDAERT a pris de nouvelles fonctions, donc elle fait ce qu'elle peut au regard du temps dédié à PEGASE. Contexte compliqué au regard du temps RH dédié à la CL.

**Perpignan** : entrée dans le programme PEGASE en novembre prochain. A tenu bon : mise en place du programme PEGASE seulement s'il y a le recrutement d'une CL dédiée, ce qui est désormais le cas. Mme Cécile PAGES a pris ses fonctions et Mme ARRIGONI est désormais exclusivement positionnée sur la santé des enfants dans l'établissement. 2 professionnels sont identifiés pour la comptabilité. 1 médecin PEGASE déjà formé dans un autre établissement (Dr Arragones), d'autres médecins ont été approchés et sont intéressés, une secrétaire identifiée en soutien. Services concernés : pouponnière, Centre maternel, Accueil à domicile. Professionnels formés aux ASQ : équipes demandeuses et en attente d'intégrer le programme PEGASE. Retentissement sur la qualité des rapports d'évaluation. Puéricultrice de PMI intéressées par le projet PEGASE, volonté de la DEF de porter le programme PEGASE. forte motivation. File active de 80 enfants par an. 12 psychologues en interne : travailler avec ces professionnels internes, 3 psychomotriciennes identifiées dont l'une qui exerce en CAMSP. Accès au logiciel commun établissement ASE pour assurer les MAJ des dossiers d'enfants. S'appuyer sur tout le travail réalisé par Mme ARRIGONI en amont de l'entrée dans le programme PEGASE, pour aborder le suivi des enfants dans le cadre du programme PEGASE avec sérénité.

#### Suivi des enfants sortis de l'établissement :

Si un enfant a été inclus dans le programme PEGASE sans aucun bilan médical réalisé et sans aucun soin précoce mis en place : dossier à archiver par l'ECNP, c'est-à-dire que son dossier ne sera plus pris en compte dans le programme PEGASE. Nous contacter si vous êtes dans ce cas.

“Interruption de suivi” : il faut utiliser ce statut lorsqu'au moins un bilan médical et/ou des soins ont déjà été mis en place, mais que le suivi est impossible à faire perdurer (impossibilité de joindre les parents par exemple, déménagement dans un autre département où le suivi PEGASE n'est pas mis en place, refus des parents de poursuivre

le suivi après restitution, ...). Le statut "sortie" ne sera choisi que lorsque l'enfant a 7 ans ou qu'il est décédé. Importance du statut interruption car cela a une incidence sur les forfaits, on ne demande pas le renouvellement des forfaits. Si vous conservez le statut "suivi", alors l'extraction de données mediateam destinée à l'évaluateur montrera que vous n'avez pas mis en place le suivi en santé dans votre établissement, ce qui serait contraire à la réalité. L'ECNP enverra un message à vos directions sur le sujet.

Précisions données sur le fait que la signature d'un seul parent permet l'inclusion dans le programme PEGASE. Si la situation est litigieuse, solliciter le responsable protection et/ou le juge des enfants.

**Aujourd'hui : vous avez réalisé 533 inclusions et 6600 actes de soins ont pu être prodigués aux enfants entrés dans ce suivi. 80 médecins, 40 psychologues et 40 psychomotriciens ont intégré le réseau PEGASE.**

La liste des professionnels libéraux de votre établissement est à adresser à Mireille ROZE entre aujourd'hui et le 15 octobre 2022 .

Point agenda :

- Présentation du programme PEGASE par l'équipe nationale et 2 de vos homologues à un conseiller de Mme CAUBEL le 22 Septembre 2023 à Paris.
- Prochaine Conférence des CL le lundi 16 Octobre 2023 : présence du Défenseur des Droits, Monsieur Eric Delemar, qui vient pour comprendre le fonctionnement du programme PEGASE et identifier ce que le programme favorise pour les enfants.

Ce compte-rendu sera versé sur votre Communauté de Pratique, consultable sur le lien suivant : <https://www.programmepegase.fr/cdp-pegasecoordination>

Rappel de votre mot de passe : segapecoordo

Remarque : l'ECNP est régulièrement en télétravail, c'est pourquoi, **pour toutes questions pensez à privilégier nos boîtes mails nominatives :**

[mallory.durand@programmepegase.fr](mailto:mallory.durand@programmepegase.fr)

[mireille.roze@programmepegase.fr](mailto:mireille.roze@programmepegase.fr)

[virginie.marchand@programmepegase.fr](mailto:virginie.marchand@programmepegase.fr)

[angele.trullen@programmepegase.fr](mailto:angele.trullen@programmepegase.fr)

**Prochaines conférences :**

**Le lundi 16 octobre de 13h30 à 15h, le jeudi 16 novembre 2023 de 13h30 à 15h  
et le lundi 11 décembre 2023 de 13h30 à 15h**